

Lettre d'information



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2022 LES PRINCIPALES DÉCISIONS

- **Avis de principe concernant la demande d'arrêt du carillonnage de l'église :** cette discussion est mise à l'ordre du jour suite à la sollicitation d'habitants du Centre bourg de Cordéac souhaitant une extinction du carillonnage de l'église pendant la nuit pour raison de nuisances sonores.

Après que Mme la Maire ai rappelé :

- que la commune de Châtel-en-Trièves est responsable de la gestion de deux édifices religieux ainsi que les obligations de la commune issues de la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État ;
- que l'horloge du temple est éteinte depuis plusieurs années entre 22h et 7h du matin ;

- qu'une telle décision est du ressort du pouvoir de police du maire et qu'avant d'asseoir sa position Mme la Maire sollicite l'avis du Conseil municipal et de la paroisse ;
Mme la Maire a laissé la parole au public qui a pu apporter au Conseil des arguments en faveur et en défaveur de l'extinction du carillon de l'horloge de l'église la nuit.

Après échanges entre élus, le Conseil municipal a souhaité apporter son avis à Mme la Maire puis a formulé un avis majoritairement positif à l'extinction du carillonnage de l'horloge entre 22h et 7h du matin.

Mme la Maire prend note de cet avis et poursuit ses consultations tout en se tenant à l'écoute des habitants.

- **Désignation d'un nouvel 4^{ème} adjoint et modification des délégations :** du fait du souhait de Julia SEKELLY d'être relevée de sa responsabilité d'adjointe, qui néanmoins continuera à siéger en tant que conseillère mais ne peut plus engager suffisamment de son temps libre pour des commissions, c'est Alexia GUILLET qui a été nommé au poste de 4^{ème} adjointe.

L'occasion pour Mme la Maire de réorganiser les délégations de la sorte :

- Jean-Pierre Agresti, 1^{er} adjoint délégué à la culture et la vie associative
- Alain Chabuel, 2^{ème} adjoint délégué à la vie scolaire, l'enfance et la jeunesse

- Florence Blanchet, 3^{ème} adjointe déléguée à l'action sociale
- Alexia Guillet, 4^{ème} adjointe déléguée à l'agriculture, l'alimentation et la forêt
- Dominique Vétier, conseillère déléguée à l'évènementiel.

- **Subvention exceptionnelle à l'association O'Talon :** l'association O'Talon a fait part à la municipalité suite à son assemblée générale des difficultés financières qu'elle rencontre, sollicitant une aide exceptionnelle à hauteur de 5 000 euros. La dépense ayant été inscrite de manière prévisionnelle au budget, le Conseil a validé cette demande qui permettra de palier au déficit financier de l'association en attendant la nouvelle organisation du lieu de vie (animation d'un cycle de réunions par Pascal Desfarges financé par la commune).

- **Ouverture d'un accueil périscolaire des maternelles :** le Conseil municipal a validé les tarifs permettant l'ouverture d'un nouveau service périscolaire pour les enfants de moins de 6 ans. Les mercredis matins et les soirs de semaine, les enfants de maternelles pourront être accueillis par le service animation pour des ateliers périscolaires. Une réelle avancée dans le sens de l'harmonisation des conditions d'accueil des enfants sur la commune.

Le compte-rendu complet du Conseil Municipal est disponible sur notre site internet
<https://chatel-en-trieves.fr>

L'ordre du jour de la prochaine séance est mis en ligne sur notre site dans les 3 jours précédant la réunion du Conseil.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 5 OCTOBRE À 20H30**
en salle du conseil mairie siège.



Un nouveau départ pour notre cafépicerie !

Prochain atelier animé par Pascal Desfarges
MERCREDI 12 OCTOBRE À 20H00
 au cafépicerie - Domaine de Talon.



“A-t-on besoin d'une éolienne à Châtel-en-Trièves ?”

Dernière rencontre animée par Gilles-Laurent Rayssac
SAMEDI 15 OCTOBRE À 18H00
 à l'espace Pierre Arnaud



LES CAFÉS PARENTS ET LES APRÈS-MIDIS CONVIVIAUX REPRENENT !

« Cafés des parents » (en partenariat avec Mixage) les samedis matins de 10h à 12h dans les locaux du cafépicerie :
SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2022 / SAMEDI 5 NOVEMBRE 2022 / SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022

« Les après-midis conviviaux intergénérationnels » organisés par le service animation de la Commune :

- **MERCREDI 5 OCTOBRE 2022** de 14h30 à 16h30 pétanque et goûter sur l'aire de jeux de Cordéac
- **MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022** de 14h30 à 16h30 belote et goûter au cafépicerie O'Talon
- **MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022** de 14h30 à 16h30 ateliers confection de gâteau et goûter au cafépicerie O'Talon
- **MERCREDI 4 JANVIER 2022** de 14h30 à 16h30 atelier confection de carte de vœux et goûter au cafépicerie O'Talon



Lancement de la **première journée de citoyenneté et fraternité à Châtel** le **SAMEDI 15 OCTOBRE 2022** rendez-vous à 9h30 sur le parking du cimetière de Cordéac pour un nettoyage du terrain en friche derrière l'aire de jeux. Munissez-vous de gants, vêtements adaptés et si vous le souhaitez de vos outils. Un pot vous sera offert sur place à l'issue de cette matinée.

SITUATION SÉCHERESSE DE NOTRE TERRITOIRE

Le 15 septembre 2022 suite à l'évaluation des dernières pluies, la situation s'améliorant quelque peu, nous repassons en situation d'alerte renforcée de niveau 3/4.

Retrouvez les mesures de restriction à respecter en période de sécheresse sur la fiche jointe.



CRÉATION D'UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

La municipalité souhaite mettre en place un réseau de bénévoles pour répondre à des besoins émanant des personnes empêchées de la commune (promenade, aide aux courses, aide au remplissage de documents administratifs). Si vous souhaitez vous porter bénévole, n'hésitez à vous manifester à l'adresse suivante :

service-animation@chatel-en-trieves.fr